Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 13 (1967)

Heft: 1

Artikel: Allocution du Chef du Département politique fédéral aux obsèques de

M. Agostino Soldati: ambassadeur de Suisse en France (Lugano, le 15

décembre 1966)

Autor: Spühler, Willy

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848910

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Allocution du Chef du Département politique fédéral aux obsèques de M. Agostino SOLDATI Ambassadeur de Suisse en France

(Lugano, le 15 décembre 1966)

C'est avec une affliction profonde que je prends ici la parole pour apporter, au nom du Conseil fédéral, un dernier hommage à celui qui fut un de nos meilleurs diplomates et qui, par une carrière entièrement au service du pays, a fait honneur au Tessin, son canton d'origine.

M. Agostino Soldati nous a été prématurément enlevé alors qu'il occupait un poste de première importance et que tout le désignait pour remplir longtemps encore des tâches essentielles. Sa mort laisse un vide que nous ressentons douloureusement. Nous partageons ainsi très étroitement le deuil des siens et le Conseil fédéral m'a chargé, Madame, de vous présenter l'expression de ses condoléances respectueuses et émues.

M. Agostino Soldati était encore dans la force de l'âge lorsqu'il fut atteint par la maladie qui devait l'emporter. Né en 1910, il était entré au Département politique en 1938. Très vite, il s'y était distingué. Le récent documentaire « Advokaten des Feindes », qui vient de passer à la télévision suisse, rappelait son activité à Berlin pendant la guerre pour la sauvegarde des intérêts étrangers dont la Suisse avait assumé la protection.

M. Soldati était, en effet, brillamment doué. Il avait une vaste culture. Il parlait aussi bien l'italien, sa langue maternelle, que le français, l'allemand et l'anglais. Sa vivacité et sa subtilité lui permettaient de saisir rapidement tous les détails d'une situation. Grâce à son esprit analytique, il en dégageait aussitôt l'essentiel. Son jugement était sûr et ses indications nous ont souvent été précieuses.

Après avoir passé deux années à Lisbonne, de 1945 à 1947, il fut transféré à Paris où devait se dérouler par la suite la partie la plus importante de sa carrière. Il devait y donner aussi toute la mesure de ses talents. Attribué d'abord à la délégation suisse auprès de l'O.E. C.E., il y acquit une connaissance approfondie des problèmes d'intégration européenne. Il était d'ailleurs également à l'aise dans les questions économiques les plus techniques que dans les questions politiques, ce qui faisait de lui un collaborateur aussi apprécié du Département politique que du Département de l'économie publique. M. Soldati devint ensuite premier conseiller de notre ministre à Paris. Au début de 1957, le Conseil fédéral l'envoya comme observateur de la Suisse auprès des Nations Unies. Il n'y resta qu'un an, car bientôt il était rappelé à Paris pour prendre la direction de notre délégation auprès de l'O.E.C.E. Mais pendant cette brève période, il se créa une position en vue à New York et compléta encore ses connaissances en effectuant un grand voyage d'étude en Asie et au Proche-Orient.

De retour à Paris, il prit part aux négociations difficiles, et qui devaient malheureusement échouer, pour l'établissement d'une zone de libre échange en Europe. Il fut délégué de la Suisse auprès de la Haute Autorite de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier. Puis, en 1959, il fut accrédité auprès de la Communaut économique européenne à Bruxelles, ainsi que de la Communauté européenne de l'énergie atomique. En 1961, il fut nommé Ambassadeur de Suisse en France, poste qu'il occupait encore et qu'il remplissait avec la plus grande distinction lorsque la mort nous l'a enlevé.

M. Soldati avait au plus haut degré le sens du devoir. Il ne se reposait pas sur sa facilité naturelle. Il était la conscience même. C'est ce qui donnait un tel poids à ses avis. Jamais, il ne se soumettait à la loi du moindre effort, ni ne mesurait le temps qu'il consacrait à son

travail.

N'ayant en vue que l'intérêt du pays, il n'était poussé ni par l'ambition personnelle ni par le désir d'attirer l'attention sur lui. L'intrigue lui était absolument étrangère. Il était unanimement apprécié. Ses chefs avaient en lui une confiance absolue; ses collègues éprouvaient pour lui un sentiment de vive amitié; ses collaborateurs l'admiraient et lui étaient entièrement dévoués. Sa perte nous atteint tous très profondément.

Il est impossible d'évoquer ce que fut M. Soldati sans qu'aussitôt n'apparaisse auprès de lui l'image de celle qui l'a si parfaitement secondé. Je voudrais vous associer, Madame, à cet hommage rendu à l'Ambassadeur de Suisse en France. Car vous avez partagé très étroitement sa carrière. Vous en avez porté avec lui les charges et les servitudes. Mais les succès qu'il a recueillis sont aussi les vôtres. La reconnaissance que nous devons à votre mari s'adresse donc à vous aussi, Madame.

Le destin enlève à sa famille et à ses amis un homme dont les qualités de cœur égalaient celles de l'intelligence; au Département politique l'un de ses meilleurs représentants à l'étranger; à notre pays un serviteur dont il avait à de nombreuses reprises éprouvé le dévouement. C'est le cœur serré que nous prenons congé d'Agostino Soldati dont nous conserverons pieusement



A Jouy-en-Josas, celui qui fut toujours un brillant orateur

(Photo Almasy).